

tenue par Monsieur ZUPAN, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame ROULLEAU, Greffière

09 heures 30

01) DOSSIER N° 2403181 RAPPORTEUR: Monsieur David ZUPAN

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - ETRANGERS - Arrêté n° 2024 21 812 pris par le préfet de la Côte d'Or le 7 août 2024 portant refus de délivrance d'une autorisation provisoire de séjour "bénéficiaire de la protection temporaire"

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître GRENIER Mathilde (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ ET DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR	M. le Préfet

Arrêté le 17/09/2024
Le président du tribunal